



**Reug Reug de retour au sommet
victoire maîtrisée face à Boy
Niang 2 à l'arène nationale**

LE QUOTIDIEN D INFORMATION DU LUNDI AU VENDREDI

08 JUIN 2026 | N°: 010 | Prix: 100f | <https://alheure.info> | ISSN



Le Sénégal rembourse par anticipation deux dettes en devises



**P.3 Makhtar Cissé au ministère
de l'Intérieur : la loi comme seule
boussole**



**P.2 Code électoral: Fada exige le
consensus, l'opposition dénonce le
silence de Diomaye**



**P.2 Locales 2027 : Sonko pose ses
conditions et interpelle directement
Diomaye**



Locales 2027 : Sonko pose ses conditions et interpelle directement Diomaye

Le secrétaire général de PASTEF a clairement signifié, lors de son meeting d'investiture au Dakar Arena, que tout report des élections locales prévues en 2027 serait inacceptable. Un avertissement public adressé à son propre camp, et en premier lieu au chef de l'État.

Devant une foule de militants et de responsables du parti, Ousmane Sonko a choisi de sortir du silence sur la question du calendrier électoral. Sans détour, il a exprimé son opposition à tout éventuel décalage du scrutin local, faisant ainsi pression sur Bassirou Diomaye Faye, le président de la République, issu lui aussi des rangs de PASTEF. Le message, prononcé lors d'un meeting censé célébrer son investiture à la tête du parti, a immédiatement pris une dimension politique majeure.

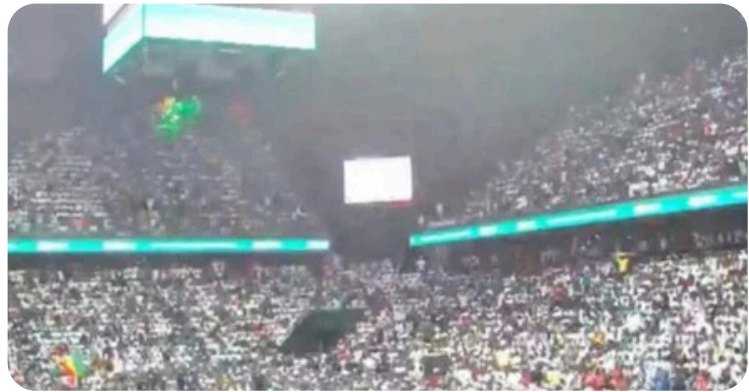
La scène est pour le moins inédite dans le paysage politique sénégalais. Un Premier ministre en exercice, et patron d'un parti au pouvoir, qui interpelle publiquement le président de la République sur un sujet aussi sensible que le calendrier électoral, constitue un signal fort. Cette configuration rappelle que la cohabitation au sommet de l'exécutif sénégalais, même entre alliés historiques, n'est pas exempte de tensions et de rapports de force.

Le report d'élections locales n'est pas une hypothèse sans précédent au Sénégal. En 2022, les élections locales avaient déjà été reportées à plusieurs reprises avant de se tenir en janvier de cette année-là, dans un contexte de vives contestations de l'opposition et de la société civile. Ces expériences ont laissé des traces, rendant l'opinion publique et les acteurs politiques particulièrement vigilants face à toute velléité de manipulation du calendrier électoral.

Sur le plan des enjeux, les élections locales représentent bien plus qu'un simple scrutin de proximité. Elles constituent un baromètre de la popularité des partis au niveau territorial, un outil de conquête des mairies et des conseils départementaux, et une répétition générale avant les grandes échéances nationales. Pour PASTEF, qui a remporté la présidentielle de mars 2024 avec une large avance, consolider son ancrage local en 2027 serait une étape décisive pour asseoir durablement son pouvoir.

En Afrique de l'Ouest, la question de la régularité des scrutins locaux est souvent au cœur des débats sur la démocratie. Plusieurs pays de la sous-région ont vu des cycles électoraux perturbés, au profit de gouvernements cherchant à retarder des épreuves de vérité. La prise de position de Sonko s'inscrit dans ce contexte régional où la vigilance citoyenne et partisane sur le respect du calendrier électoral est devenue un marqueur politique en soi.

La prochaine étape sera de savoir comment la présidence de la République répondra à cet avertissement public, et si le dialogue interne entre les deux têtes de l'exécutif suffira à dissiper les zones d'ombre qui entourent encore l'organisation des locales de 2027.



Sonko reconduit à la tête de Pastef : le parti vise 100.000 cellules

près un congrès présenté comme une réussite historique, le Parti des Patriotes Africains du Sénégal pour le Travail, l'Éthique et la Fraternité a tenu ce dimanche un grand meeting d'investiture au Dakar Arena, consacrant Ousmane Sonko à sa direction pour les six prochaines années.

Devant une salle emblématique habitée aux grandes foules, Pastef a transformé l'investiture de son chef en démonstration de force collective. Le secrétaire général du parti, Ayib Daffé, a pris la parole pour dresser le bilan d'un congrès qu'il a qualifié de « succès éclatant », avant d'annoncer les ambitions organisationnelles du mouvement pour les années à venir : 100 000 cellules fonctionnelles sur l'ensemble du territoire et le cap du million de militants.

Ces objectifs chiffrés traduisent une volonté de structuration profonde qui dépasse la simple mobilisation électorale. Créé en 2014, Pastef a connu une trajectoire fulgurante, passant d'un parti marginal à la principale force politique du pays, portant Bassirou Diomaye Faye à la présidence de la République en mars 2024. Sonko, figure centrale du mouvement depuis ses origines, conserve ainsi la main sur l'appareil partisan, même depuis son poste de Premier ministre.

Le choix du Dakar Arena comme cadre de cet événement n'est pas anodin. Cette infrastructure, l'une des plus grandes salles de spectacle et d'événements du pays, sert régulièrement de baromètre à la capacité de mobilisation des forces politiques sénégalaises. L'occuper et la remplir constitue en soi un message adressé aux adversaires comme aux partenaires du parti au pouvoir.

Sur le plan politique, la reconduction de Sonko à la tête du parti pour six ans soulève des questions légitimes sur l'équilibre entre ses responsabilités gouvernementales et son rôle partisan. Dans plusieurs démocraties africaines, la confusion entre direction du parti et exercice du pouvoir exécutif a souvent alimenté des tensions institutionnelles. Le Sénégal, qui a longtemps cultivé une tradition de séparation relative entre ces deux sphères, aborde ici un terrain délicate.

L'annonce d'un objectif d'un million de militants place désormais Pastef dans une compétition directe avec les grands partis historiques du continent, certains ayant mis des décennies à atteindre de tels seuils d'adhésion formelle. La capacité du parti à transformer cette ambition en réalité organisationnelle, au-delà de l'enthousiasme des meetings, sera le véritable test de sa maturité institutionnelle dans les mois à venir.

Sonko prend les rennes de PASTEF et recadre Diomaye en public

Le premier congrès de PASTEF depuis la libération de ses leaders a tourné au règlement de comptes politique : Ousmane Sonko, fraîchement investi à la tête du parti, a adressé dimanche un message sans détour au président de la République, Bassirou Diomaye Faye.

C'est au Dakar Arena, devant une foule compacte de militants venus célébrer le retour en force du mouvement patriotique, qu'Ousmane Sonko a prononcé l'un de ses discours les plus politiquement chargés depuis sa sortie de détention. Le ton était celui d'un chef de parti qui entend fixer les règles du jeu au sein même de la coalition au pouvoir. Sans désigner nommément le chef de l'État par sa fonction, Sonko a formulé des critiques visant directement la présidence. Il a évoqué la pratique consistant à « recruter des maires » et tenté d'« éliminer des adversaires », des agissements qu'il juge contraires à l'esprit du projet politique commun qui a porté le tandem PASTEF-Diomaye à la victoire historique de mars 2024. Ce faisant, il a rappelé publiquement que les institutions doivent rester concentrées sur leurs missions, sans interférer dans le jeu partisan.

Ce discours intervient dans un contexte de tensions croissantes au sein de l'exécutif sénégalais. Depuis la nomination de Sonko comme Premier ministre puis sa cohabitation avec Diomaye à la tête de l'État, les observateurs scrutent les moindres signes de divergence entre les deux hommes. La question de la loyauté des élus locaux, enjeu crucial dans la perspective des prochaines échéances électorales, cristallise visiblement les désaccords.

L'épisode rappelle une constante de la vie politique sénégalaise : les alliances forgées dans l'opposition ont souvent du mal à résister aux logiques de pouvoir une fois les urnes refermées. De Wade à Macky Sall, l'histoire du pays est jalonnée de ruptures entre anciens compagnons de lutte, transformées en rivalités ouvertes parfois destructrices pour les coalitions concernées. PASTEF, qui se présentait comme une rupture avec ces pratiques, se trouve aujourd'hui confronté à ses propres contradictions internes. La prochaine prise de parole publique de Bassirou Diomaye Faye sera suivie avec une attention particulière, tant la balle est désormais dans son camp.



Dakar Arena prise d'assaut avant l'investiture de Sonko à la tête du Pastef

Les images circulant sur les réseaux sociaux et les premières constatations sur place ne laissent aucun doute : militants et sympathisants du parti ont répondu en masse à l'appel, bien avant l'heure officielle du début de la cérémonie. Dakar Arena, l'une des plus grandes salles polyvalentes du Sénégal avec une capacité de plusieurs milliers de places, se remplit à un rythme soutenu, signe d'une mobilisation que le Pastef revendique régulièrement comme l'une de ses marques de fabrique.

Cette investiture revêt une signification particulière dans l'histoire récente du parti. Ousmane Sonko, figure centrale des Patriotes Africains du Sénégal pour le Travail, l'Éthique et la Fraternité, a traversé une période judiciaire et politique particulièrement tumultueuse ces dernières années, marquée par des poursuites pénales, une radiation des listes électorales et une incarcération. Son retour à la tête du mouvement qu'il a fondé constitue donc un moment fort, très attendu par sa base militante.

Le contexte est d'autant plus chargé que le Pastef est aujourd'hui au cœur du pouvoir au Sénégal. Depuis la victoire de Bassirou Diomaye Faye à l'élection présidentielle de mars 2024, le parti incarne la coalition gouvernante, et Ousmane Sonko occupe le poste de Premier ministre. L'investiture du jour vient ainsi institutionnaliser sa position à la tête d'une formation qui a connu une ascension fulgurante, passant de la marginalisation à la direction de l'État en l'espace de quelques années.

Sur le plan symbolique, le choix de Dakar Arena pour accueillir cet événement n'est pas anodin. Cette infrastructure, inaugurée en 2019 sous Macky Sall pour des compétitions sportives et des événements culturels de grande envergure, sert aujourd'hui de cadre à un moment politique majeur pour l'opposition d'hier, devenue majorité aujourd'hui. La capacité de remplissage de la salle sera scrutée par les observateurs comme un baromètre de la popularité réelle du Pastef et de son chef.

Au-delà des frontières sénégalaises, cette investiture est suivie avec intérêt dans plusieurs capitales africaines où des mouvements citoyens s'inspirent du modèle Pastef, notamment dans sa capacité à transformer une dynamique protestataire en force de gouvernement. La cérémonie de ce jour marquera une nouvelle étape dans la trajectoire d'un parti qui n'a pas fini de remodeler le paysage politique sénégalais.

La suite dira si cette démonstration de force populaire se traduira par une cohésion renforcée au sein du Pastef et une consolidation de l'autorité de Sonko à la tête d'un parti appelé à gérer les attentes considérables que sa victoire a suscitées.

La Rédaction

A l'heure
QUOTIDIEN D'INFORMATIONS

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL :
Modou Diop MARAM FALL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Ndeye Khar FAYE

RÉDACTEUR EN CHEF :
Amdy NIANG

JOURNALISTES ET REPORTERS
Fatou KANE
ABDOULAYE FAYE

SERVICE COMMERCIAL :
+221772321343
+221761952210

E-MAIL :
alheure.info@gmail.com

ADRESSE :
Villa AAO5, Cité AKYS, Bambilor, Rufisque

IMPRESSION :
AFRICOM

SITE WEB :
<https://www.alheure.info>



DETTE SOUVERAINE : LE SÉNÉGAL HONORE PAR ANTICIPATION DEUX ÉCHÉANCES OBLIGATAIRES

Le Sénégal a procédé au remboursement anticipé de deux échéances liées à ses obligations en devises étrangères, à quelques jours de l'arrivée à Dakar d'une mission du Fonds monétaire international (FMI) chargée de poursuivre les discussions sur un nouveau programme de financement.

Selon des informations rapportées par Bloomberg, citant des sources proches du dossier, l'État du Sénégal a versé un coupon de 53,75 millions d'euros sur son obligation libellée en euro arrivant à échéance en 2037. Un paiement supplémentaire de 38,8 millions de dollars a également été effectué sur une obligation en dollars dont l'échéance est fixée à 2031. D'après la même source, ces paiements ont été réalisés avant leur date d'exigibilité, prévue la semaine prochaine.

Cette opération intervient dans un contexte marqué par la poursuite des échanges entre les autorités sénégalaises et le FMI. Une mission de l'institution financière internationale est attendue à Dakar à partir de la mi-juin afin de poursuivre les discussions techniques relatives à un futur programme de soutien.

Le ministre des Finances et du Budget, Cheikh Diba, avait indiqué devant les députés, le 22 mai dernier, que le gouvernement ambitionnait de parvenir à un accord sur les principaux points de discussion avant la fin du mois de juin.

En honorant par anticipation ces engagements financiers, le Sénégal confirme sa volonté de respecter ses obligations vis-à-vis de ses créanciers et de préserver la confiance des marchés financiers internationaux. Selon Bloomberg, cette démarche est perçue comme un signal positif à l'endroit des investisseurs alors que le pays poursuit ses négociations avec le FMI sur les perspectives de financement et la trajectoire de soutenabilité de la dette.

Depuis la suspension du précédent programme du FMI en 2024, les autorités sénégalaises ont engagé plusieurs réformes visant à renforcer la transparence budgétaire et la gestion de la dette publique. Les discussions en cours avec l'institution de Bretton Woods devraient permettre de définir un nouveau cadre de coopération financière pour accompagner les priorités économiques du pays.



Code électoral : Fada exige le consensus, l'opposition dénonce le silence de Diomaye

Le débat sur une éventuelle révision du code électoral sénégalais reprend de la vigueur. Modou Diagne Fada, figure du Front pour la Défense de la Démocratie et de la République (FDR), monte au créneau pour rappeler qu'aucune force politique, aussi majoritaire soit-elle à l'Assemblée nationale, ne saurait modifier unilatéralement les règles qui encadrent les élections.

Invité de la RFM ce dimanche, l'ancien président de l'Assemblée nationale a été catégorique : toute retouche au code électoral doit résulter d'un accord entre les différentes composantes de la classe politique sénégalaise. Pour lui, modifier seul les règles du jeu revient à fragiliser la légitimité même du processus démocratique, quel que soit le camp au pouvoir.

Cette position n'est pas nouvelle dans le paysage politique sénégalais. Depuis les grandes réformes électorales des années 1990, obtenues au terme de longues négociations entre le Parti socialiste et une opposition alors très structurée, le principe du consensus électoral est considéré comme un acquis fondamental. C'est dans cet esprit qu'ont été créés des cadres de concertation comme le Code électoral consensuel de 1992, fruit d'un dialogue difficile mais salué comme un modèle sur le continent.

Fada a également pointé un autre sujet de tension : les courriers adressés par l'opposition au président Bassirou Diomaye Faye seraient restés sans réponse. Ce silence de la présidence, s'il se confirme, traduit une rupture de dialogue préoccupante entre l'exécutif et une partie de la classe politique, à un moment où le Sénégal traverse une période de recomposition institutionnelle profonde.

L'enjeu dépasse les frontières sénégalaises. À l'échelle africaine, plusieurs pays ont vu leur stabilité fragilisée par des réformes électorales imposées par des majorités parlementaires acquises au pouvoir en place, sans concertation véritable avec l'opposition. La Côte d'Ivoire, la Guinée ou encore le Mali ont, à des degrés divers, connu des crises nées de ce type de forcing institutionnel. Le Sénégal, souvent cité comme un modèle de démocratie stable en Afrique de l'Ouest, a précisément construit cette réputation sur sa capacité à négocier ses règles communes.

La question est désormais posée clairement : la coalition au pouvoir, forte de sa majorité à l'Assemblée nationale, choisira-t-elle la voie du dialogue ou celle du passage en force ? La réponse orientera durablement la qualité du climat politique au Sénégal dans les mois à venir.



Makhtar Cissé au ministère de l'Intérieur : la loi comme seule boussole

Devant les forces de sécurité placées sous son autorité, le nouveau ministre a été catégorique : il n'exigera d'elles aucune mission qui sortirait du cadre légal. Ce positionnement, affirmé publiquement dès les premières heures de sa prise de fonction, dessine une doctrine claire : l'État de droit comme ligne rouge, l'autorité de l'État comme horizon.

Ce discours intervient dans un contexte particulier pour le Sénégal. Ces dernières années, les forces de l'ordre ont été au cœur de tensions vives, notamment lors des cycles de contestation politique qui ont traversé le pays entre 2021 et 2024. Des affrontements meurtriers, des arrestations controversées et des accusations de violences disproportionnées ont entaché l'image des institutions sécuritaires et alimenté une défiance profonde dans une partie de la population.

La question de l'encadrement légal des forces de sécurité est loin d'être anodine en Afrique de l'Ouest. Dans plusieurs pays de la région, l'instrumentalisation des appareils sécuritaires à des fins politiques a constitué l'un des principaux facteurs de déstabilisation institutionnelle. En affirmant d'entrée de jeu que la loi constitue la seule boussole de son ministère, Cissé envoie un signal autant à l'opinion publique nationale qu'aux partenaires internationaux du Sénégal.

Le nouveau ministre a également mis en avant la nécessité de préserver l'autorité de l'État, notion souvent invoquée mais dont le contenu varie selon les régimes. Dans le discours de Cissé, cette autorité semble indissociable du respect des procédures légales, ce qui distingue son approche d'une conception purement coercitive du maintien de l'ordre.

Il reste désormais à voir si ces principes, solennellement énoncés à l'installation, se traduiront en pratique par des changements concrets dans la conduite des opérations sécuritaires et dans la gestion des libertés publiques, domaines sur lesquels le ministère de l'Intérieur sera jugé dans les mois à venir.

Installation d'Ousmane Sonko

au perchoir Scénographie politique et culte de légitimité

1. Pouvoir, légitimité et représentation : cadre théorique de l'analyse

Le pouvoir ne se réduit pas à sa seule dimension juridique, institutionnelle ou républicaine. Derrière les constitutions, les procédures et les architectures formelles de l'État opèrent toujours des mécanismes plus profonds de production de la légitimité : des symboles, des récits, des rites, des émotions collectives et des représentations imaginaires qui confèrent au pouvoir sa capacité d'adhésion et de mobilisation. Si la légitimité constitue une condition essentielle de l'exercice démocratique du pouvoir, elle n'épuise jamais à elle seule les ressorts de son acceptation sociale.

Cette dimension symbolique du politique connaît aujourd'hui une intensification sans précédent sous l'effet conjugué des médias de masse et des réseaux sociaux. La politique ne se présente plus seulement comme un espace de délibération, de décision et de gestion des affaires publiques ; elle devient également un espace d'investissement émotionnel où se jouent des questions d'identification, de reconnaissance et d'appartenance. La conquête du pouvoir et son exercice passent désormais autant par la maîtrise des représentations que par celle des institutions.

Une abondante littérature en sciences sociales a montré que le pouvoir ne gouverne pas exclusivement par le droit. Il s'exerce également à travers des dispositifs symboliques qui produisent du sens, organisent les croyances collectives et contribuent à la fabrication de la légitimité. De Michel Foucault à Pierre Bourdieu, en passant par Max Weber, de nombreux auteurs ont souligné que toute domination durable repose sur des mécanismes qui dépassent largement les seules structures visibles de l'État.

Cette perspective trouve une formulation particulièrement éclairante chez Georges Balandier. Dans *Le Pouvoir sur scènes*, il montre que le pouvoir politique organise constamment sa propre représentation. Il se donne à voir, se théâtralise et se ritualise. Son efficacité repose autant sur les récits qu'il produit, les symboles qu'il mobilise et les émotions qu'il suscite que sur les instruments juridiques dont il dispose. Le pouvoir apparaît ainsi comme une réalité à la fois institutionnelle et dramaturgique.

Cette lecture permet d'éclairer la séquence politique entourant l'installation d'Ousmane Sonko à la présidence de l'Assemblée nationale à la suite de son départ de la Primature. L'événement ne saurait être réduit à un simple réaménagement institutionnel ou à une procédure parlementaire ordinaire. Il constitue un moment de forte intensité symbolique où se déploient des mécanismes de production de la légitimité qui excèdent largement le cadre juridique dans lequel ils s'inscrivent.

L'objet de cette réflexion n'est pas de déterminer si la légitimité d'Ousmane Sonko est fondée ou non, ni de trancher les controverses juridiques qui ont entouré cette installation. Il s'agit plutôt d'interroger les conditions sociales, discursives, symboliques et politiques qui rendent possible la production d'une telle légitimité, ainsi que les effets qu'une concentration excessive du capital symbolique autour d'une figure politique peut produire sur les institutions démocratiques et sur le leader lui-même.

C'est précisément sous cet angle qu'il convient d'appréhender ce que l'on pourrait appeler un choc de légitimité. D'un côté se situent les défenseurs de la légalité constitutionnelle, attachés à la conformité des procédures et au respect des normes qui encadrent l'exercice du pouvoir. De l'autre apparaissent ceux pour qui la légitimité politique procède également d'une capacité d'incarnation, de mobilisation et de représentation symbolique de la volonté populaire. Ces deux registres ne sont pas nécessairement incompatibles. Ils peuvent toutefois entrer en tension lorsque la légitimité produite par les mécanismes symboliques tend à concurrencer ou à dépasser celle qui découle des institutions.

La séquence ayant accompagné l'installation d'Ousmane Sonko au perchoir offre à cet égard un terrain d'observation particulièrement révélateur. Elle met en lumière la coexistence de deux lectures concurrentes de l'événement : l'une centrée sur la légalité des procédures, l'autre sur la puissance des représentations collectives et la capacité du leader à incarner une espérance politique. C'est dans l'écart entre ces deux registres que se déploie l'essentiel de la controverse.

La veille de cette installation, responsables politiques, constitutionnalistes et experts juridiques multipliaient les interventions dans les médias afin de démontrer, Constitution, Code électoral et règlement intérieur de l'Assemblée nationale à l'appui, le caractère juridiquement contestable du retour d'Ousmane Sonko au Parlement. Leur argumentation se situait principalement sur le terrain de la légalité institutionnelle. Dans le même temps, les partisans de Sonko semblaient évoluer sur un autre registre, celui de la légitimité populaire, où la force du symbole, la mobilisation des affects et l'adhésion émotionnelle occupaient une place centrale.

Cette divergence révèle une caractéristique fondamentale du politique : les acteurs ne disputent pas toujours le même objet lorsqu'ils s'affrontent. Les uns défendent des normes, les autres investissent des croyances. Les uns invoquent les procédures, les autres mobilisent des récits. Dans les périodes de forte intensité politique, l'opinion publique se montre souvent plus sensible aux mécanismes de production du sens qu'aux démonstrations strictement juridiques et techniques. La capacité à construire une narration collective apparaît alors comme une ressource politique déterminante.

L'enjeu principal de la bataille ne résidait donc peut-être pas dans les textes eux-mêmes mais dans les imaginaires qu'ils étaient incapables, à eux seuls, de produire. Pendant que les juristes invoquaient les normes et que l'opposition rappelait les exigences de la légalité parlementaire, la majorité semblait investir un autre terrain : celui de la représentation symbolique du pouvoir. Il ne s'agissait plus simplement de faire accepter une décision, mais de la rendre moralement légitime, politiquement évidente et émotionnellement convaincante.

C'est précisément dans cette perspective qu'il convient d'analyser la scénographie entourant l'installation d'Ousmane Sonko au perchoir. Loin d'être un simple décor institutionnel, elle participe d'un processus plus large de construction symbolique de la légitimité dont les ressorts renvoient à des mécanismes anthropologiques profondément enracinés dans l'histoire des sociétés politiques.

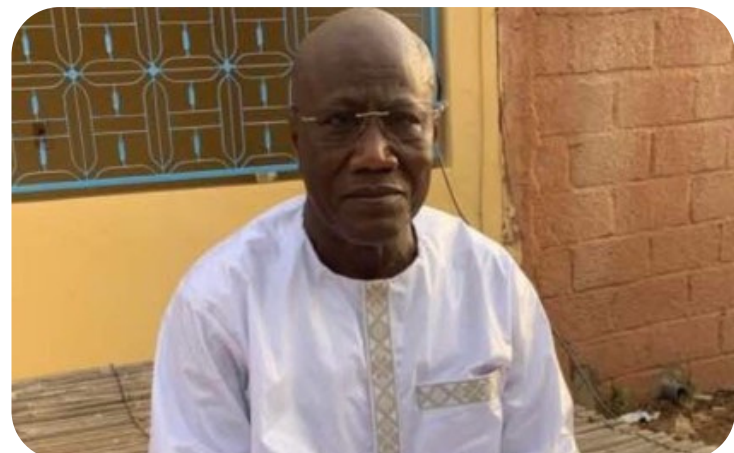
2. La scénographie parlementaire comme production de légitimité

L'installation d'Ousmane Sonko à la présidence de l'Assemblée nationale ne peut être comprise uniquement à travers le prisme étroit du droit parlementaire ou des mécanismes ordinaires de succession institutionnelle. Elle s'inscrit également dans un registre symbolique où le pouvoir se donne à voir et se met en scène. L'événement a ainsi pris la forme d'une séquence politique fortement ritualisée, mobilisant des ressources émotionnelles, narratives et symboliques destinées à produire une adhésion collective et à inscrire l'instant dans une temporalité dépassant largement le cadre procédural.

Le Parlement apparaît à cet égard comme le lieu par excellence de la théâtralisation du politique. Il offre un cadre institutionnel où la parole acquiert une dimension performative et spectaculaire à travers des dispositifs de visibilité, des rituels codifiés et une scénographie qui contribuent à la mise en représentation du pouvoir. L'hémicycle n'est pas seulement un espace de délibération et de décision ; il constitue également une scène où se construisent les figures du leadership, où s'affrontent les récits de légitimité et où se donnent à voir les rapports de force qui traversent le champ politique.

Dans cette perspective, la cérémonie entourant l'installation de Sonko a largement dépassé la simple formalité parlementaire. L'événement a été investi d'une forte charge symbolique qui tendait à transformer un acte institutionnel en moment de consécration politique. Les différents éléments de la mise en scène semblaient converger vers la production d'un même effet : faire de cette accession au perchoir non pas un simple changement de fonction, mais l'expression visible d'une trajectoire politique exceptionnelle.

Cette dynamique s'est notamment traduite par la mobilisation d'un ensemble de marqueurs symboliques à forte résonance religieuse et émotionnelle. La proximité temporelle avec la veille d'Arafat, les références explicites ou implicites à l'Hégire, les chants militants, le port généralisé de vêtements blancs et l'atmosphère de ferveur qui entourait l'événement ont contribué à lui conférer une dimension qui dépassait les codes ordinaires du rituel républicain.



Il ne s'agit évidemment pas de soutenir que ces éléments relevaient d'une stratégie consciente et entièrement planifiée. Leur efficacité réside précisément dans leur capacité à produire du sens collectif indépendamment même des intentions de leurs acteurs. Ils participent à la construction d'une séquence où le politique emprunte temporairement certains ressorts du religieux : la communion, la célébration, l'attente, l'espérance et la rédemption. Cette hybridation entre registre politique et registre symbolique contribue à déplacer le centre de gravité de l'événement. Ce qui est célébré n'est plus uniquement l'installation d'un responsable politique dans une fonction institutionnelle ; c'est également la continuité d'une histoire militante, la reconnaissance d'un leadership et la réaffirmation d'un lien affectif entre un leader et sa base sociale.

L'analyse de Georges Balandier permet d'éclairer ce phénomène. Selon lui, tout pouvoir durable organise sa propre dramaturgie afin de produire un effet de majesté, de légitimité et d'évidence. Le pouvoir ne se contente jamais d'exister ; il doit continuellement se représenter afin d'être reconnu. Cette mise en représentation ne constitue pas un élément secondaire ou décoratif de l'action politique. Elle participe directement à son efficacité.

Dans le cas présent, la scénographie déployée par la majorité parlementaire tout à fait acquise au chef a permis de transformer une situation qui pouvait être interprétée comme une mise à l'écart du pouvoir exécutif en une séquence de réaffirmation politique. Le départ de Sonko de la Primature n'apparaît plus comme une perte de pouvoir mais comme une étape dans une trajectoire ascendante. La représentation symbolique neutralise ainsi les effets potentiellement négatifs du déclassement institutionnel en les réintégrant dans un récit plus vaste de continuité et de dépassement.

La rapidité avec laquelle s'est opérée la transition entre la sortie de la Primature et l'installation au perchoir d'Ousmane SONKO joue ici un rôle essentiel. En comprimant le temps politique, cette séquence réduit l'espace laissé aux interprétations concurrentes et favorise la construction d'une narration cohérente. L'éviction apparente est immédiatement suivie d'une nouvelle consécration. La rupture disparaît au profit d'un récit continu où chaque épreuve semble préparer une reconnaissance supérieure.

Cette logique rejoint les analyses de Max Weber sur la domination charismatique. Pour Weber, toute domination durable repose sur des croyances partagées qui conduisent les individus à reconnaître l'autorité de ceux qui exercent le pouvoir. Le charisme ne réside pas seulement dans les qualités objectives du leader ; il procède surtout de la croyance collective en son caractère exceptionnel. Or, l'une des fonctions essentielles de la scénographie politique consiste précisément à entretenir et à renforcer cette croyance. Les rituels, les symboles et les récits contribuent à produire une représentation du leader comme figure singulière, investie d'une mission ou d'un destin particulier. Le leader cesse alors d'apparaître comme un simple acteur parmi d'autres pour devenir le support d'une espérance collective.

Cette dynamique est particulièrement visible dans le cas d'Ousmane Sonko. Depuis plusieurs années, sa trajectoire politique est fréquemment racontée selon les schémas narratifs classiques de l'épreuve, du sacrifice, de l'injustice subie, de la résistance et de la rédemption. Chaque séquence politique tend à être intégrée dans une histoire plus vaste qui dépasse l'événement lui-même pour alimenter une représentation héroïque du parcours du leader.

Les références récurrentes à des figures historiques comme Mamadou Dia ou Thomas Sankara participent également de cette logique. En associant un acteur contemporain à des personnages investis d'une forte charge symbolique, le discours politique tend à l'inscrire dans une continuité historique valorisante. Le leader n'apparaît plus seulement comme un responsable du présent ; il devient l'héritier d'un combat plus ancien et le dépositaire d'une mémoire politique collective.

Cette articulation entre récit historique, symboles politiques et mobilisation émotionnelle permet de comprendre pourquoi l'installation au perchoir a pu produire un effet dépassant largement sa portée institutionnelle immédiate. Ce qui se joue dans de telles séquences n'est pas seulement la distribution des fonctions publiques mais également la production de significations collectives capables de renforcer ou de transformer les représentations de la légitimité.

C'est ici que l'apport de Guy Debord devient particulièrement éclairant. Dans *La Société du spectacle*, Debord montre que les sociétés contemporaines tendent à substituer aux expériences directes un univers de représentations où les images occupent une place centrale. Le spectacle n'est pas simplement un ensemble de mises en scène ; il constitue une modalité spécifique de production du réel social. Appliquée à cette séquence politique, cette analyse conduit à considérer l'installation de Sonko non comme une simple représentation du pouvoir mais comme un moment de fabrication de la réalité politique elle-même. La scénographie ne masque pas l'événement ; elle contribue à lui donner sa signification. Elle transforme une décision institutionnelle en épisode fondateur d'un récit collectif plus vaste.

Le spectacle politique ne consiste donc pas nécessairement à dissimuler la réalité. Il peut au contraire la reconfigurer en lui attribuant une cohérence symbolique qui renforce sa capacité de mobilisation. L'épreuve devient la preuve du mérite, l'adversité confirme la vocation, l'obstacle nourrit la légitimité. Chaque épisode est réinterprété à travers un récit qui tend à renforcer la centralité de la figure du leader. C'est précisément ce déplacement progressif du registre institutionnel vers le registre symbolique qui constitue l'un des traits majeurs des formes contemporaines de personnalisation du pouvoir. La question centrale n'est plus seulement de savoir qui exerce légalement l'autorité, mais également qui parvient à incarner le mieux les attentes, les aspirations et les imaginaires collectifs d'une communauté politique.

III. La sur-légitimité comme défi démocratique

Si la scénographie politique contribue à produire de la cohésion, de l'adhésion et du sens collectif, elle soulève également une interrogation fondamentale sur les rapports entre la légitimité incarnée par les individus et celle qui procède des institutions. Car toute mise en scène du pouvoir comporte un risque : celui de voir la légitimité se concentrer progressivement dans la personne du leader plutôt que dans les mécanismes institutionnels qui fondent l'ordre démocratique. C'est sous cet angle qu'il convient d'analyser ce que l'on pourrait appeler la sur-légitimité. Celle-ci ne désigne pas une légitimité supérieure ou sens normatif du terme, mais une situation dans laquelle le capital symbolique accumulé par une personnalité politique tend à excéder le cadre des fonctions qu'elle exerce.

Le leader devient alors davantage qu'un responsable public : il apparaît comme l'incarnation privilégiée du projet collectif, voire comme son principal dépositaire. La singularité du phénomène Sonko réside précisément dans cette accumulation progressive de ressources symboliques construites au fil des épreuves politiques, des mobilisations populaires, des affrontements avec le pouvoir précédent et des récits de résistance qui ont accompagné son ascension. Pour une partie importante de ses partisans, sa légitimité ne procède pas uniquement des fonctions qu'il occupe ou des mandats qu'il détient. Elle repose également sur une histoire militante, un engagement perçu comme sacrificiel et une capacité d'incarnation politique qui dépasse les cadres institutionnels ordinaires. Cette centralité symbolique produit des effets ambivalents. Elle constitue d'abord une ressource politique considérable. Elle favorise la mobilisation, renforce la cohésion du mouvement et permet de maintenir un lien affectif puissant entre le leader et sa base sociale.

Suite page 4

Dans les périodes de transition ou de transformation politique, une telle capacité d'incarnation peut même contribuer à stabiliser les attentes collectives et à maintenir la confiance dans le projet porté par le pouvoir. Mais cette dynamique comporte également des risques pour l'équilibre démocratique. Lorsqu'une personnalité politique concentre durablement l'essentiel du capital symbolique disponible, la légitimité tend à se déplacer progressivement des institutions vers les individus. Les procédures, les fonctions et les règles demeurent formellement intactes, mais leur autorité symbolique risque d'être éclipsée par celle du leader. Cette problématique rejoint les analyses de Pierre Bourdieu sur le pouvoir symbolique. Pour Bourdieu, la domination ne s'exerce pas uniquement par la contrainte ou par les ressources matérielles ; elle repose aussi sur la capacité à produire des catégories de perception qui apparaissent naturelles aux yeux de ceux qui les partagent.

La force du pouvoir symbolique réside précisément dans le fait qu'il est reconnu comme légitime par ceux sur lesquels il s'exerce. Appliquée à la situation présente, cette réflexion invite à s'interroger sur les mécanismes par lesquels certaines représentations de la légitimité deviennent progressivement évidentes. À mesure que la figure du leader occupe le centre de l'espace symbolique, la distinction entre adhésion à un projet politique et adhésion à une personne tend parfois à s'estomper. Le risque n'est pas tant la popularité du leader que la difficulté croissante à dissocier la cause qu'il incarne de sa propre personne.

Cette évolution entre en tension avec l'une des caractéristiques fondamentales de la démocratie moderne mise en évidence par Claude Lefort. Selon lui, dans les régimes démocratiques, le pouvoir constitue un « lieu vide ». Il n'appartient à personne en propre. Les gouvernements l'occupent temporairement sans pouvoir s'y identifier durablement. La légitimité procède alors des institutions et des procédures qui organisent la compétition politique plutôt que des qualités personnelles de ceux qui exercent momentanément l'autorité.

Or, la dynamique de sur-légitimité tend précisément à réduire cette distance entre la fonction et la personne. Le pouvoir apparaît moins comme une charge temporaire que comme le prolongement naturel d'une trajectoire individuelle exceptionnelle. L'autorité du leader risque alors d'être perçue comme antérieure ou supérieure aux institutions elles-mêmes. Cette tendance peut nourrir l'émergence de représentations concurrentes de la légitimité. Les oppositions fréquemment évoquées entre « légalité » et « légitimité », entre « président légal » et « président légitime », ou encore entre institutions et volonté populaire procèdent souvent de cette logique.

Même lorsqu'elles demeurent marginales, ces représentations contribuent à fragiliser symboliquement le principe selon lequel la légitimité démocratique est d'abord produite par les règles communes et les mécanismes de représentation. Le phénomène est d'autant plus complexe qu'il ne menace pas seulement les institutions ; il peut également affecter le leader lui-même. La concentration excessive du capital symbolique sur une seule personne tend à faire de celle-ci le réceptacle privilégié de toutes les attentes collectives. Les espoirs, les frustrations, les revendications et les demandes sociales convergent alors vers une même figure dont la capacité réelle d'action demeure pourtant limitée par les contraintes de l'exercice du pouvoir.

Le leader devient ainsi, paradoxalement, prisonnier de sa propre centralité symbolique. Plus les attentes sont élevées, plus le risque de déception augmente. Plus la figure du chef apparaît comme exceptionnelle, plus les résultats attendus deviennent difficiles à atteindre. Ce paradoxe constitue l'une des fragilités structurelles du leadership charismatique : la force qui fonde sa capacité de mobilisation peut également devenir la source de sa vulnérabilité. Cette difficulté est accentuée par les contraintes propres à l'exercice gouvernemental. L'opposition peut promettre, dénoncer et mobiliser ; le pouvoir doit arbitrer, hiérarchiser et composer avec les réalités économiques, administratives et géopolitiques. À mesure que le mouvement politique accède aux responsabilités de l'État, la logique de la mobilisation tend inévitablement à se heurter à celle de la gestion. C'est pourquoi la confrontation avec les réalités du pouvoir produit souvent une érosion progressive des mécanismes de sur-légitimité. Celle-ci repose largement sur une construction symbolique dont la pérennité dépend de sa capacité à se traduire en résultats tangibles. Or, aucune narration politique, aussi efficace soit-elle, ne peut durablement se substituer aux effets concrets de l'action publique. Cette problématique concerne également la vie interne des organisations politiques.

Lorsque l'essentiel du capital symbolique est concentré autour d'une figure dominante, l'émergence de leaderships alternatifs devient plus difficile. La visibilité politique, devenue une ressource rare dans l'espace médiatique contemporain, tend à être captée par le leader principal au détriment de la formation d'une relève capable d'assurer la continuité du projet collectif.

L'un des paradoxes majeurs du leadership charismatique réside précisément dans cette tension. Ce qui fait sa force dans la phase de conquête du pouvoir peut devenir un obstacle dans la phase de son institutionnalisation. La personnalisation excessive favorise la mobilisation, mais elle complice la transmission. Elle renforce la cohésion à court terme tout en fragilisant parfois la capacité du mouvement à se projeter au-delà de la figure qui l'incarne.

Dans les sociétés contemporaines marquées par l'omniprésence des médias et des réseaux sociaux, cette dynamique se trouve encore amplifiée. La visibilité devient une ressource politique stratégique. Or, la logique même de la communication numérique favorise souvent la concentration de l'attention autour de quelques figures centrales au détriment des institutions, dont les temporalités et les modes d'expression sont généralement moins compatibles avec les exigences de l'économie de l'attention ou de la sensation. L'installation d'Ousmane Sonko au perchoir apparaît ainsi comme un révélateur de tensions plus profondes qui traversent les démocraties contemporaines. Elle met en lumière la difficulté de concilier la puissance mobilisatrice du leadership charismatique avec les exigences de l'institutionnalisation démocratique.

Toute la question est alors de savoir comment transformer un capital symbolique personnel en ressource durable au service des institutions plutôt qu'en facteur de dépendance à l'égard d'une figure particulière. C'est dans cette perspective qu'il convient d'analyser les recompositions intervenues au sommet de l'État sénégalais à la suite de cette redistribution des rôles institutionnels. Car derrière les évolutions de fonctions se dessine également une question plus profonde : celle de l'articulation entre les différentes formes de légitimité qui coexistent désormais au cœur du pouvoir. IV. Deux registres de légitimité au sommet de l'État : entre institution et incarnation.

La réorganisation institutionnelle intervenue à la suite du départ d'Ousmane Sonko de la Primature ne saurait être interprétée comme un simple ajustement administratif ou comme une redistribution ordinaire de fonctions au sein de l'exécutif. Elle révèle également une question plus fondamentale relative à la coexistence, au sommet de l'État, de deux formes distinctes de légitimité politique.

Les débats qui ont accompagné les évolutions récentes du pouvoir sénégalais ont souvent été présentés sous l'angle de divergences stratégiques, de désaccords sur le rythme des réformes ou de différences dans la conduite de l'action gouvernementale. Ces éléments ne sont certainement pas négligeables. Ils ne suffisent toutefois pas à épouser la compréhension des dynamiques à l'œuvre.

La singularité de la séquence ouverte par l'alternance de 2024 réside dans le fait qu'elle a porté au pouvoir deux figures dont les trajectoires politiques, bien que profondément liées, reposent sur des registres de légitimité partiellement distincts. Bassirou Diomaye Faye tire principalement son autorité de l'investiture populaire issue du suffrage universel et de la fonction présidentielle qu'il exerce. Sa légitimité s'inscrit dans les cadres institutionnels de l'État et dans les mécanismes de représentation qui fondent la démocratie constitutionnelle. En tant que chef de l'État, il incarne la continuité institutionnelle, l'unité nationale et l'autorité républicaine.

Ousmane Sonko, quant à lui, bénéficie d'un autre type de capital politique. Sa légitimité s'est construite dans la durée à travers le militantisme, la contestation, la mobilisation populaire et la capacité à fédérer autour de sa personne une communauté politique fortement investie émotionnellement. Elle procède moins d'une fonction particulière que d'une trajectoire politique qui lui confère une place centrale dans l'imaginaire d'une partie importante de ses partisans.

L'une des difficultés majeures de la période actuelle tient précisément à l'articulation entre ces deux registres de légitimité. D'un côté, la légitimité institutionnelle produite par l'État et les mécanismes constitutionnels ; de l'autre, une légitimité militante et charismatique nourrie par la dynamique du PASTEF, les épreuves traversées et la relation particulière entretenue avec la base politique. La formule qui avait accompagné l'accession au pouvoir du nouveau régime « Diomaye moy Sonko, Sonko moy Diomaye » traduisait l'idée d'une identité politique presque parfaite entre les deux hommes. Cette représentation possédait une forte efficacité mobilisatrice dans le contexte de la conquête du pouvoir. Elle reposait sur la nécessité de préserver l'unité du mouvement et de maintenir la cohésion de l'électorat.

L'exercice du pouvoir tend toutefois à produire un effet inverse. Là où la conquête favorise la fusion des identités politiques, la gestion de l'État révèle progressivement les singularités des trajectoires, des tempéraments et des styles de leadership. Les différences, longtemps secondaires, deviennent plus visibles à mesure que les responsabilités institutionnelles se précisent. Cette évolution ne doit pas nécessairement être interprétée comme le signe d'une rupture ou d'un affrontement.



Elle peut tout aussi bien être comprise comme l'effet normal de l'institutionnalisation du pouvoir. La démocratie ne repose pas sur l'identité parfaite des acteurs mais sur leur capacité à articuler des fonctions différentes au sein d'un même cadre institutionnel.

Dans cette perspective, les différences de style observées entre les deux hommes apparaissent moins comme une source de conflit que comme l'expression de rôles distincts. Là où Bassirou Diomaye Faye semble davantage porté vers les exigences de la fonction présidentielle, les arbitrages institutionnels et les contraintes de l'État, Ousmane Sonko conserve une capacité particulière à investir les registres de la mobilisation politique, de l'interpellation et de la production de sens collectif. Cette dualité pourrait même constituer l'un des ressorts de la stabilité du pouvoir à condition qu'elle demeure complémentaire plutôt que concurrente. Le défi n'est pas de faire disparaître ces différences mais de les articuler de manière à éviter qu'elles ne se transforment en sources de rivalité symbolique. C'est dans ce contexte que le choix porté sur Ahmadou Al Aminou Lo pour occuper la Primature mérite d'être analysé. Au-delà des considérations relatives à ses compétences ou à son parcours professionnel, cette nomination peut également être interprétée comme un signal politique. Elle semble traduire la volonté de privilégier un profil caractérisé par une forte crédibilité technocratique, une loyauté institutionnelle affirmée et une moindre exposition aux dynamiques de concurrence symbolique qui peuvent parfois traverser les sommets du pouvoir. L'hypothèse n'est pas dénuée de cohérence. Dans un système où coexistent déjà plusieurs centres de légitimité, la désignation d'une personnalité moins engagée dans les logiques de leadership partisan peut contribuer à clarifier les rôles et à renforcer la centralité de la fonction présidentielle.

La migration d'Ousmane Sonko vers l'Assemblée nationale prend alors une signification particulière. Elle ne correspond pas seulement à un changement de fonction ; elle peut également être interprétée comme un déplacement vers un espace institutionnel davantage compatible avec les ressorts qui ont historiquement fondé son capital politique. L'espace parlementaire présente en effet de nombreuses analogies avec l'espace théâtral analysé par les sociologues du politique. Il repose sur la visibilité, la parole, la confrontation, la représentation et la mise en scène des rapports de force. Il constitue un lieu où la légitimité se construit autant par le discours et la capacité de persuasion que par la détention de prérogatives administratives.

Le Parlement apparaît ainsi comme le lieu par excellence de la théâtralisation du politique. Il offre un cadre institutionnel où la parole acquiert une dimension performative et spectaculaire à travers des dispositifs de visibilité, des rituels codifiés et une scénographie qui contribuent à la mise en représentation du pouvoir et à la construction d'un imaginaire collectif autour des institutions et de leurs acteurs. L'hémicycle n'est pas seulement un espace de décision. Il est également une scène où se fabriquent les figures du leadership, où se structurent les récits politiques et où se déploient les mécanismes contemporains de production de la légitimité. Là où la Primature impose les contraintes de la gestion quotidienne de l'État, le Parlement offre davantage de latitude pour l'expression politique, la confrontation des idées et la mobilisation symbolique.

Dans un contexte marqué par la montée en puissance des médias numériques, cette caractéristique prend une importance particulière. Les interventions parlementaires, les débats, les prises de position et les séquences de confrontation bénéficient aujourd'hui d'une visibilité immédiate et d'une capacité de diffusion sans précédent. L'espace parlementaire tend ainsi à devenir l'un des principaux lieux de production des récits politiques contemporains. Ousmane Sonko pourrait, dès lors, trouver dans cette nouvelle fonction un cadre institutionnel particulièrement adapté aux dimensions symboliques de son leadership. L'Assemblée nationale lui offrirait simultanément la légitimité d'une fonction élevée et la possibilité de demeurer au cœur des dynamiques de mobilisation qui ont largement contribué à son ascension politique.

Parallèlement, cette redistribution des rôles pourrait favoriser une différenciation plus nette des registres de légitimité au sommet de l'État. Au président Bassirou Diomaye Faye reviendrait prioritairement la fonction d'incarnation institutionnelle, de garant de la continuité de l'État et d'arbitre des grands équilibres nationaux. A Ousmane Sonko incomberait davantage une fonction d'animation politique, de médiation avec la base sociale du projet porté par le PASTEF et de maintien de la dynamique militante qui accompagne l'exercice du pouvoir.

Une telle configuration ne supprimerait pas les tensions inhérentes à la coexistence de plusieurs légitimités. Elle pourrait néanmoins contribuer à les rendre plus compatibles en attribuant à chacune un espace d'expression institutionnel relativement distinct. L'équilibre du tandem dépendrait alors moins de leur ressemblance que de leur capacité à reconnaître la spécificité des ressources politiques dont chacun est porteur. La stabilité de cette dyarchie reposerait moins sur une fusion des personnalités que sur l'articulation de deux formes complémentaires de légitimité : la légitimité constitutionnelle de l'État et la légitimité militante du mouvement partisan.

C'est précisément dans cette articulation que se joue aujourd'hui une part importante de l'avenir de l'expérience politique ouverte au Sénégal depuis l'alternance de 2024.

Conclusion : entre spectacle, charisme et institution

Au-delà des controverses juridiques et des débats partisans qu'elle a suscités, l'installation d'Ousmane Sonko à la présidence de l'Assemblée nationale révèle une transformation plus profonde des modes contemporains de production de la légitimité politique. Elle met en lumière le rôle croissant des symboles, des récits, des émotions collectives et des dispositifs de visibilité dans la construction de l'autorité politique.

L'analyse de cette séquence confirme une intuition ancienne des sciences sociales : le pouvoir ne se maintient jamais par la seule force des règles. Il a besoin d'être reconnu, mis en scène et investi de significations collectives. Comme l'ont montré Georges Balandier, Max Weber ou Pierre Bourdieu, la légitimité procède autant de mécanismes symboliques que des dispositifs institutionnels qui encadrent l'exercice de l'autorité.

Les médias et les réseaux sociaux ont considérablement renforcé cette dimension. Dans un espace public structuré par l'image, la circulation instantanée de l'information et la compétition permanente pour l'attention, le pouvoir ne peut plus se contenter d'être légal ; il doit également être visible, raconté et incarné. La bataille politique se joue désormais autant sur le terrain des représentations que sur celui des programmes ou des institutions. Sous cet angle, la séquence entourant l'installation de Sonko au perchoir apparaît comme une illustration particulièrement éclairante de ce que Guy Debord désignait comme la société du spectacle. Le spectacle ne doit pas être compris ici comme une simple mise en scène artificielle ou comme une opération de communication superficielle. Il constitue une modalité contemporaine de production du réel politique lui-même. Les événements n'existent pleinement qu'à travers les significations qui leur sont attribuées, les récits qui les accompagnent et les émotions qu'ils suscitent.

L'importance acquise par la figure d'Ousmane Sonko dans l'imaginaire politique sénégalais témoigne de cette évolution. Sa trajectoire illustre la manière dont un leader peut devenir le point de convergence de multiples attentes collectives et concentrer autour de sa personne une part importante du capital symbolique produit par un mouvement politique. Cette centralité constitue indéniablement une ressource de mobilisation. Elle permet de fédérer des énergies, de produire du sens collectif et d'entretenir la cohésion d'une base militante.

Mais elle soulève également une question fondamentale pour toute démocratie : jusqu'où la personnalisation de la légitimité peut-elle aller sans fragiliser les institutions qui en garantissent la pérennité ? Toute démocratie a besoin de figures capables d'incarner des projets collectifs. Aucune démocratie ne peut toutefois durablement reposer sur une personne, aussi populaire ou charismatique soit-elle. La stabilité des régimes démocratiques dépend précisément de leur capacité à faire prévaloir la permanence des institutions sur le caractère nécessairement transitoire des hommes qui les occupent. C'est en ce sens que la réflexion de Claude Lefort conserve toute son actualité. Le pouvoir démocratique demeure un « lieu vide » ; il n'appartient à personne en propre. Les gouvernements n'en sont que les dépositaires provisoires. Lorsque la légitimité tend à s'identifier excessivement à une figure particulière, le risque apparaît de voir s'estomper la distinction fondamentale entre l'autorité des institutions et le prestige de ceux qui les incarnent momentanément.

La séquence analysée met ainsi en évidence une tension constitutive de la démocratie contemporaine. D'un côté, la nécessité de produire de l'adhésion à travers des mécanismes d'incarnation, de représentation et de mobilisation symbolique. De l'autre, l'exigence de préserver l'autonomie des institutions et la primauté des règles communes sur les trajectoires individuelles. Le véritable enjeu n'est donc pas d'opposer la légalité à la légitimité, ni les institutions aux émotions collectives. Il consiste plutôt à penser leur articulation. Une démocratie vivante a besoin d'institutions fortes, mais également de récits capables de donner sens à l'action collective. Elle a besoin de procédures, mais aussi d'incarnation. Elle a besoin de règles, mais également d'adhésion.

C'est probablement dans cette tension féconde entre charisme et institution, entre représentation et gouvernement, entre mobilisation populaire et rationalité républicaine, que se jouera une part importante de l'avenir de l'expérience politique ouverte au Sénégal depuis l'alternance de 2024. A cet égard, la migration d'Ousmane Sonko vers l'Assemblée nationale et la redistribution des rôles au sommet de l'État pourraient constituer moins un simple réaménagement institutionnel qu'une tentative de rééquilibrage entre les différentes formes de légitimité qui traversent aujourd'hui le pouvoir sénégalais. Le Parlement, espace de représentation par excellence, pourrait alors devenir le lieu où s'opère la délicate médiation entre la légitimité militante du mouvement et la légitimité institutionnelle de l'État.

L'avenir dira si cette articulation parvient à se stabiliser. Mais une chose demeure certaine : dans les démocraties contemporaines, le pouvoir ne se contente plus d'être exercé. Il doit continuellement être représenté, raconté et rendu visible. Dès lors, l'enjeu fondamental consiste à faire en sorte que la force mobilisatrice du récit politique contribue à consolider les institutions plutôt qu'à se substituer aux mécanismes qui fondent leur légitimité et mettre en péril l'ordre démocratique.

Pr Ousmane Adama DIA

La Rédaction



La problématique de la restructuration de la dette africaine : entre nécessité financière et cercle vicieux des programmes du FMI

Par Rodrigue Fenelon Massala

Depuis de nombreuses années, l'endettement public s'aggrave progressivement dans de nombreux pays africains. Le Sénégal, le Gabon, la République du Congo et la Zambie font face à une augmentation de leurs besoins de financement, à des contraintes budgétaires croissantes et à des négociations difficiles avec leurs créanciers. Dans ce contexte, la restructuration de la dette apparaît comme un remède souvent indispensable pour prévenir l'insolvabilité, autrement dit le défaut de paiement. Néanmoins, l'expérience de plusieurs pays montre que les programmes d'assistance du Fonds monétaire international (FMI), destinés à rétablir la stabilité macroéconomique, peuvent parfois engendrer un cycle de dépendance financière.

En effet, il convient de noter qu'au cours des deux dernières décennies, de nombreux pays africains ont accru leur recours à l'endettement afin de financer les infrastructures, les dépenses sociales et les projets de développement. La faiblesse des recettes fiscales, la volatilité des prix des matières premières, les chocs extérieurs ainsi que les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19 ont toutefois fragilisé leurs capacités de remboursement. En 2020, la Zambie est devenue le premier pays africain à faire défaut sur sa dette souveraine dans le contexte de la pandémie. Le Congo-Brazzaville, fortement dépendant du pétrole, a quant à lui traversé plusieurs phases de restructuration de sa dette. Une dette dissimulée contractée auprès de la Chine, en dehors des circuits habituels, a constitué pendant un temps un point d'achoppement dans les négociations avec le FMI et la Banque mondiale.

Le Gabon, malgré l'importance de ses ressources naturelles, demeure confronté à des déséquilibres budgétaires persistants. Quant au Sénégal, longtemps considéré comme un modèle de stabilité économique en Afrique de l'Ouest, il fait aujourd'hui face à une hausse rapide de son endettement et à des interrogations croissantes sur la soutenabilité de ses finances publiques. Jusqu'à une période récente, le pays refusait d'envisager la voie de la restructuration de sa dette, privilégiant d'autres alternatives.

Le cercle vicieux des programmes du FMI. L'ancien président sénégalais Abdou Diouf déclarait récemment : « J'ai gouverné dans la douleur » lorsqu'il évoquait les programmes d'ajustement structurel du Fonds monétaire international. Cette formule résume les difficultés politiques, économiques et sociales auxquelles il fut confronté au Sénégal.

Dans les années 1980 et 1990, de nombreux pays africains, dont le Sénégal, ont dû mettre en œuvre des programmes d'ajustement structurel en contrepartie d'un soutien financier international. Ces programmes visaient à restaurer les équilibres macroéconomiques, mais ils imposaient souvent des mesures impopulaires.

Ainsi, si les interventions du FMI permettent fréquemment d'éviter une crise financière immédiate, elles font également l'objet de nombreuses critiques. Les conditions généralement associées à l'octroi d'un soutien financier comprennent :

- la réduction des dépenses publiques ;
- la suppression ou la diminution des subventions ;
- l'augmentation de certaines taxes ;
- la réforme du secteur public ;
- les privatisations ou une ouverture accrue à la concurrence.

Ces mesures visent à rétablir l'équilibre budgétaire. Cependant, elles peuvent également ralentir la croissance économique à court terme, réduire le pouvoir d'achat des populations et accroître les tensions sociales. Dans plusieurs pays africains, le même schéma semble se répéter : un État s'endette pour financer son développement, rencontre des difficultés de remboursement, sollicite le FMI, applique des politiques d'austérité, voit sa croissance ralentir, puis recourt à un nouvel endettement pour soutenir son économie ou financer ses besoins sociaux. Le cycle recommence alors quelques années plus tard.

Cette dynamique crée ce que certains économistes qualifient de « piège de la dette » ou de « dépendance aux programmes d'ajustement ». Les cas du Sénégal, du Gabon, de la Zambie et du Congo-Brazzaville Sénégal

Le Sénégal a bénéficié pendant longtemps de la confiance des investisseurs internationaux. Toutefois, l'accumulation de la dette publique, la hausse des taux d'intérêt mondiaux et les besoins croissants de financement ont renforcé les vulnérabilités budgétaires du pays. Les autorités doivent désormais trouver un équilibre entre stabilité financière et préservation des investissements nécessaires au développement.

Gabon

Le Gabon illustre les difficultés rencontrées par les économies fortement dépendantes des matières premières. Les fluctuations des prix du pétrole ont régulièrement affecté les recettes publiques, conduisant à plusieurs accords avec le FMI et à des ajustements budgétaires parfois socialement coûteux.

Zambie La Zambie est devenue un symbole des défis posés par la dette extérieure dans les pays émergents. Son défaut de paiement a mis en lumière la complexité des négociations impliquant des créanciers diversifiés, notamment les institutions multilatérales, les investisseurs privés et la Chine.

Congo-Brazzaville

Le Congo-Brazzaville a connu plusieurs épisodes de surendettement liés à sa forte dépendance aux revenus pétroliers. Malgré différentes restructurations et plusieurs programmes de réformes, le pays reste confronté à des défis structurels en matière de diversification économique et de gouvernance financière.

Vers une nouvelle approche ?

Face aux limites des solutions traditionnelles, de nombreux experts plaident pour une réforme du système international de gestion de la dette. Plusieurs pistes sont régulièrement évoquées :

- une plus grande transparence des emprunts publics ;
- des mécanismes de restructuration plus rapides et plus prévisibles ;
- une meilleure coordination entre les créanciers ;
- le développement des marchés financiers régionaux africains ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales nationales ;
- des investissements ciblés dans les secteurs créateurs de valeur ajoutée.

L'enjeu n'est pas seulement de réduire le poids de la dette, mais également de permettre aux économies africaines de sortir durablement de leur dépendance à l'endettement extérieur, qui tend à s'apparenter à un cercle vicieux.

Au regard de ce qui précède, il paraît légitime de souligner que la restructuration de la dette constitue souvent une nécessité pour les pays africains confrontés à une crise financière, mais qu'elle ne saurait être considérée comme une panacée. Lorsqu'elle s'accompagne de programmes d'ajustement susceptibles de freiner la croissance et d'imposer de nouvelles contraintes budgétaires, elle risque d'alimenter un cycle récurrent d'endettement et de dépendance.

C'est précisément ce que l'ancien Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko rejetait systématiquement. Selon lui, une restructuration serait interprétée par les marchés financiers comme un aveu d'incapacité à honorer les engagements souverains du Sénégal. Une telle démarche risquerait, à ses yeux, de rapprocher le pays d'une situation de « quasi-faillite » et d'affaiblir sa crédibilité internationale. Il estimait également qu'une restructuration négociée sous l'égide du FMI pourrait entraîner des politiques d'austérité ou des contraintes réduisant la marge de manœuvre des autorités nationales.

Somme toute, les expériences du Sénégal, du Gabon, de la Zambie et du Congo-Brazzaville montrent que la solution ne réside pas uniquement dans le rééchelonnement ou la restructuration des dettes. Elle passe également par une transformation profonde des modèles économiques, la diversification des sources de revenus, le renforcement de la mobilisation des ressources domestiques et la construction d'institutions financières plus résilientes.



Le Président Diomaye reçoit les jeunes Lions champions d'Afrique au Palais

La Fédération sénégalaise de football a annoncé ce dimanche 7 juin 2026 que le chef de l'État recevra en audience officielle les deux équipes nationales de jeunes, auréolées de leurs couronnes continentales. Une reconnaissance au sommet de l'État pour des générations montantes qui confirmeront la place du Sénégal parmi les grandes puissances du football africain.

Ce double sacre chez les jeunes s'inscrit dans une dynamique de long terme. Depuis plusieurs années, le Sénégal investit massivement dans la formation, avec des centres techniques régionaux et un accent particulier sur la détection précoce des talents. Ces politiques commencent à porter leurs fruits, non seulement en équipe première avec la victoire à la CAN 2022, mais désormais aussi dans les catégories d'âge, où les Lions s'imposent comme une référence sur le continent. L'importance de telles réceptions au Palais dépasse le simple protocole. Elles envoient un signal fort à la jeunesse sénégalaise, aux éducateurs et aux clubs de base : le football de formation est pris au sérieux par les plus hautes autorités du pays. Dans un contexte où de nombreux talents africains peinent à trouver des structures adaptées à leur développement,

le fait que l'État s'implique symboliquement dans la valorisation de ces champions constitue un acte politique autant que sportif.

Pour le football africain dans son ensemble, le Sénégal fait figure de modèle émergent. Avoir des équipes compétitives sur plusieurs tranches d'âge simultanément est un indicateur de maturité footballistique que peu de nations du continent peuvent revendiquer. Cela ouvre également des perspectives pour les clubs sénégalais, qui pourraient bénéficier de ces viviers de joueurs formés dans un environnement structuré et exigeant.

La cérémonie au Palais sera aussi l'occasion de mettre en lumière l'ensemble du staff technique, des entraîneurs aux préparateurs physiques, dont le travail quotidien reste souvent dans l'ombre des célébrations publiques.

La prochaine étape pour ces jeunes Lions sera de confirmer leur suprématie africaine sur la scène mondiale, où le Sénégal ambitionne de s'imposer comme le porte-étendard du football de jeunes sur le continent.



Reug Reug de retour au sommet victoire maîtrisée face à Boy Niang 2 à l'arène nationale

Le lutteur de Thiaroye-sur-Mer n'a pas eu besoin de spectacle pour convaincre. Face à Boy Niang 2, il a livré une prestation en lutte pure, construite sur la patience et le contrôle, loin des échanges de coups qui font souvent le sel des galas de lutte avec frappe. Un combat fermé, peu d'initiatives de part et d'autre dans les premières phases, mais une maîtrise technique qui a finalement fait la différence en faveur de Reug Reug.

Ce duel était attendu depuis longtemps par les amateurs de lamb. Trois ans, c'est une éternité dans une discipline où les carrières peuvent basculer en quelques secondes sur le sable. Pendant cette période, Reug Reug avait pris un chemin peu ordinaire pour un lutteur sénégalais, en s'illustrant sur la scène internationale de la lutte libre, notamment au sein de promotions américaines. Ce détour par d'autres disciplines et d'autres continents avait naturellement alimenté les interrogations sur son niveau à son retour dans l'arène nationale.

La lutte sénégalaise, discipline sportive et culturelle profondément enracinée dans l'identité du pays, reste l'un des spectacles populaires les plus suivis au Sénégal. L'Arène nationale, inaugurée en 1989 à Pikine, en est le temple. Y triompher, surtout après une longue absence, représente bien plus qu'une simple victoire sportive ; c'est une forme de légitimité reconquise devant un public exigeant et passionné.

Pour Reug Reug, cette victoire face à Boy Niang 2 constitue un signal fort. Elle démontre que l'expérience acquise à l'étranger, loin d'avoir émoussé ses qualités, a peut-être renforcé sa lecture du combat et sa gestion de l'effort. Dans un milieu où la notoriété se construit et se défend sur le sable, revenir et gagner avec méthode, sans esbroufe, est une manière de rappeler qu'il compte parmi les figures incontournables de la discipline.

La question qui se pose désormais est celle de la suite de sa trajectoire : Reug Reug confirmera-t-il cette renaissance avec de nouveaux défis à la hauteur de son rang, ou choisira-t-il de continuer à naviguer entre l'arène sénégalaise et les rings internationaux ?



Sports sénégalais : l'ancienne ministre tire la sonnette d'alarme pour sa successeuse

La passation de service au ministère des Sports et de la Jeunesse a été l'occasion d'un avertissement sans détour. Khady Diène Gaye a prévenu Djireye Clotilde Coly que certains intérêts bien établis dans le secteur sportif n'hésiteront pas à contre-attaquer si elle décide de les bousculer.

Lors de la cérémonie officielle marquant le transfert de responsabilités entre les deux femmes, l'ancienne ministre a pris la parole avec une franchise rare dans ce type d'exercice protocolaire. Sans chercher à enrober son propos, Khady Diène Gaye a prévenu sa successeuse : toucher à certains intérêts dans le monde du sport sénégalais expose à des représailles. Un discours d'adieu qui ressemblait davantage à une mise en garde qu'à une simple remise de témoin.

Ce type d'avertissement n'est pas anodin dans un secteur où les enjeux financiers et symboliques sont considérables. Le sport sénégalais, porté notamment par le football et la lutte, brasse des ressources importantes et mobilise des réseaux d'influence qui dépassent largement les frontières du terrain. Les fédérations sportives, les sponsors, les agents et les structures de formation constituent autant de pôles de pouvoir qui ont, par le passé, résisté aux tentatives de réforme venues du sommet de l'État.

Djireye Clotilde Coly hérite d'un portefeuille qui n'est pas de tout repos. Le ministère des Sports et de la Jeunesse porte des dossiers sensibles, parmi lesquels la gouvernance des fédérations, la gestion des infrastructures et la politique de détection des jeunes talents. Autant de chantiers sur lesquels les intérêts en place ont souvent su imposer leur rythme, voire bloquer les réformes jugées menaçantes pour leurs positions acquises.

La situation n'est pas propre au Sénégal. Sur l'ensemble du continent africain, les ministres chargés des sports se heurtent régulièrement à des logiques de clans et à des appareils fédéraux peu enclins à la transparence. Le bras de fer entre les pouvoirs publics et certaines structures sportives est une constante qui a conduit, dans plusieurs pays, à des crises ouvertes, des suspensions de fédérations ou des conflits judiciaires prolongés.

La nouvelle ministre devra désormais confirmer, par ses premières décisions concrètes, si elle entend s'appuyer sur cet avertissement pour construire une stratégie d'action ou si les résistances annoncées auront raison de son élan réformateur.

Le Sénégal ou la fatigue du populisme sophiste

Par Cheikhou Oumar Sy et Théodore Chérif Monteil, anciens députés

Le temps possède cette vertu cardinale d'agir comme un révélateur d'illusions. Au Sénégal, l'histoire récente s'est accélérée à une vitesse vertigineuse, faisant passer en à peine cinq ans un projet politique du statut de messianisme révolutionnaire à celui d'une profonde stagnation institutionnelle. En ce mois de juin 2026, alors que le parti Pastef a acté son retrait officiel de l'attelage gouvernemental mené par le nouveau Premier ministre Ahmadou Al Aminou Lô, une évidence s'impose à l'esprit des observateurs de bonne foi : notre pays souffre d'une immense fatigue. Celle du populisme sophiste, ce discours habile qui sait parfaitement nommer les maux d'un peuple mais s'avère structurellement incapable d'y appliquer le moindre remède.

Pour comprendre l'ampleur de la déception actuelle, il faut avoir le courage de se souvenir de l'immense espérance. Entre 2021 et 2024, la montée en puissance du Pastef a été portée par un élan authentique, presque mystique. Toute une génération de jeunes Sénégalais, asphyxiée par le manque de perspectives, désabusée par les codes surannés de l'ancienne politique, a vu en Ousmane Sonko et ses lieutenants des hérauts de la dignité retrouvée. Le discours souverainiste, la promesse d'une rupture systémique avec les scories du passé, le patriotisme économique et le slogan du "Don de soi pour la Patrie" n'étaient pas que des formules de campagne.



Ils incarnaient le carburant d'une jeunesse prête à tous les sacrifices pour arracher son avenir. C'était l'aube promise d'un Sénégal nouveau, réconcilié avec sa souveraineté et libéré de la corruption. Pourtant, le grand malentendu résidait dans la méthode. Le populisme, pour prospérer, exige la mise en scène permanente d'un conflit : le peuple pur contre les élites corrompues, la vérité absolue contre le complot permanent. Ce "sophisme politique" a fonctionné tant qu'il s'agissait de conquérir l'opinion. Mais la conquête du pouvoir est une science de la destruction des symboles, tandis que son exercice est un art de la construction des réalités.

Le séisme de l'exercice effectif du pouvoir a mis à nu les limites de la rhétorique. Une fois installés aux affaires,

les tenants de la rupture se sont heurtés à la dureté inflexible de la macroéconomie, à la réalité d'une dette publique asphyxiante et à la complexité de l'appareil d'État. Le projet tant vanté, les solutions magiques distillées durant des années de harangues numériques, se sont évaporés face aux exigences de la gestion courante. Le fameux plan « Sénégal 2050 », tardivement présenté, n'a finalement été qu'un catalogue d'intentions lointaines destiné à masquer l'absence de réformes immédiates. La déception est d'autant plus cruelle que ce projet n'a jamais pu connaître le moindre début de mise en œuvre structurelle. En deux ans de gouvernance, le quotidien des Sénégalais n'a pas bougé d'un iota : le chômage des jeunes reste une plaie ouverte, la vie chère continue de vider les paniers des ménages,

et les vagues migratoires clandestines endeuillent toujours nos côtes, tragiques démentis de la fin de l'eldorado promise par le régime. Au lieu de la transformation systémique annoncée, le pays a assisté au spectacle désolant d'une guerre des ego au sommet de l'exécutif, culminant avec l'éviction d'Ousmane Sonko de la Primature et la fracture béante entre le parti historique et le président Bassirou Diomaye Faye. En choisissant aujourd'hui de se réfugier dans le confort de l'opposition parlementaire et de brandir des « listes de traîtres » à la veille de son congrès, le Pastef valide son propre constat d'échec : il est plus à l'aise dans la posture de la victimisation et de la contestation que dans celle de la responsabilité.

Le Sénégal sort de cette séquence exténuée, mais peut-être plus mûr. La jeunesse, qui a payé le prix fort de ces années de braise, réalise désormais que l'éloquence des tribunes ne remplace ni la compétence technique, ni la sérénité institutionnelle. Le populisme sophiste a vécu. Il laisse derrière lui le goût amer d'un immense gâchis, d'un projet mort-né, mais ouvre aussi la voie à une exigence nouvelle : celle d'une politique de vérité, de rigueur et de résultats. L'heure de la récréation idéologique est finie, celle de la reconstruction nationale doit enfin commencer.

Dakar, le 6 Juin 2026